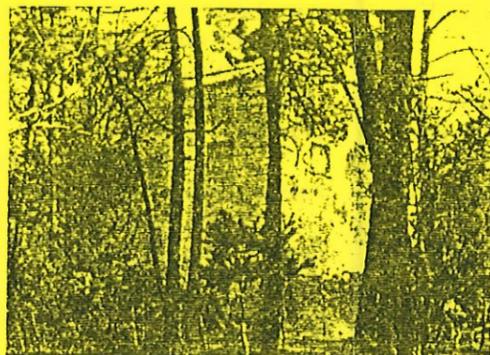


INCENDIE : PREMIERE ALERTE

Cent soixante hectares de forêt détruits entre Forcalqueiret et Sainte-Anastasie. Quatre cents hommes, cinq « Canadair » et quatre « Tracker » ont combattu le feu

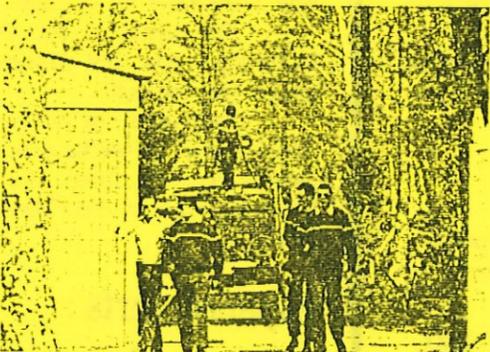
Près de quatre cents sapeurs-pompiers ont été engagés hier après-midi sur le front d'un incendie qui a ravagé 160 hectares de pins...

Incendie qui déclare peu après 12 heures près de l'ancienne carrière de Forcalqueiret, à proximité d'un champ de pins...



Cette maison a été longtemps menacée par les flammes.

(Photo Francine MAURO)



Les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'incendie.

Inadmissible !

Après qu'on effectuait un rapportage sur l'incendie de Forcalqueiret, hier après-midi, nous avons photographié Francine Mauro à l'attaque sauvage...

DES BERGERS DISPARES PLUS RETROUVES !

À Forcalqueiret, on a même eu l'air de voir en masse, à l'après-midi, près de la ferme de « l'Adnouchon »...

On est en action et attend à la montagne au relief assez « doux » (surtout) que « l'été » soit un peu plus chaud...

Si on est en action et attend à la montagne au relief assez « doux » (surtout) que « l'été » soit un peu plus chaud...

Après un incendie, une centaine d'appels à pu être enregistrée dans les zones affectées...

Sur le terrain en effet, plusieurs habitations furent complètement menacées et certains fermiers, après avoir préféré évacuer le camp...

J.J. OTTAVIANI

Ste-Anastasie

La foudre sur une habitation.— Après le mistral qui a activé l'incendie de forêt ravageant toutes les collines situées au nord de la commune.

La pluie et la grêle sont tombées, la foudre s'est abattue sur une habitation au quartier des Baumettes, chez la famille Diawara...

Heureusement, les sapeurs-pompiers et les agents E.D.F. sont intervenus rapidement, alors que M. Jean-Pierre Morin, maire de la commune se rendait sur les lieux pour reconforter cette famille sinistrée.

Ste-Anastasie

Des livres pour tous.— Le bibliobus de la bibliothèque centrale du Var, Conseil général, stationnera le 9 mai, place de l'Eglise, de 14 h à 15 h 30.

Commemoration de la victoire.— Pour commémorer la victoire du 8 mai 1945, une gerbe sera déposée au monument aux morts.

Depart du cortège mardi 8 mai, à 10 heures, devant la mairie. Un apéritif sera offert au Bar des Amis, à l'issue de la manifestation.

Sainte-Anastasie

Les combattants volontaires en réunion

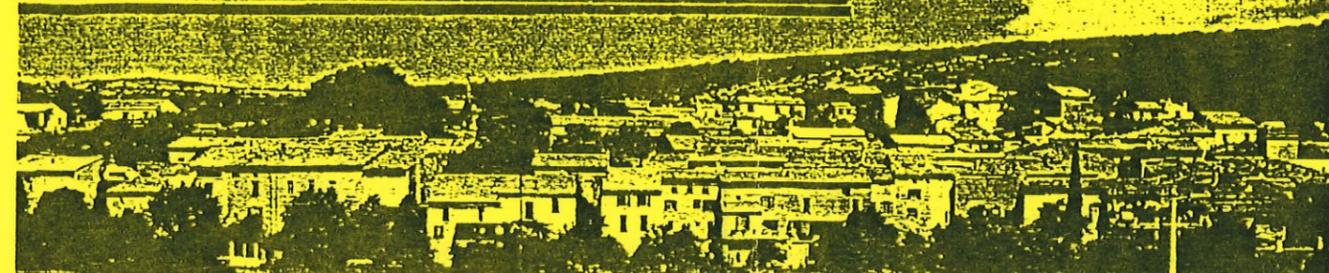
La section Départementale du Var des combattants volontaires organise une réunion à l'intention de tous les anciens combattants volontaires : le samedi 23 avril à 18 h à la mairie de Ste Anastasie.

Le président, M René Rousseau, traitera de tous les problèmes susceptibles d'intéresser les participants et répondra aux questions diverses qui lui seront posées concernant les droits de chacun des combattants volontaires des guerres 1914-1918, 1939-1945, T.O.E. et des forces de la résistance, et susceptibles d'assurer à tous ses membres les avantages moraux et matériels qui peuvent en découler.

La fédération s'attache particulièrement à faire reconnaître et récompenser par les pouvoirs publics les titres exceptionnels de certains de ses membres. Au cours de cette réunion, les dispositions seront prises pour l'organisation du 41^e anniversaire de la victoire 1945, le 8 mai au monument aux morts de Ste Anastasie, à l'issue duquel la sous-section de Flassans, Besse et Ste Anastasie, organisera son repas annuel vers 13 heures au restaurant « La Guinguette » à Ste Anastasie.

Pour tous renseignements s'adresser au délégué local, M Mached, adjoint au maire, en la mairie de Ste Anastasie, Tél. 94.86.72.35.

Sainte-Anastasie



DEPARTEMENT DU VAR



BULLETIN MUNICIPAL

N° 13. MAI 1990

SOMMAIRE

- 1. LE MOT DU MAIRE
2. LA VIE ASSOCIATIVE
3. TRAVAUX REALISES RENDONS A CESAR COLONEL LEROY SAUVEGARDE DE L'ISSOLE
4. ETAT CIVIL
5.6.7. PLANS DU VILLAGE
8. PAGE PUBLICITAIRE
9. TRIBUNE PROVENCALE ET LA LUMIERE FUT... ESPACES VERTIS SURENDEITEMENT
10. REVUE DE PRESSE

En 1989, la plupart des communes du Centre-VAR ont été victimes d'incendies particulièrement graves. STE ANASTASIE, ayant été miraculeusement épargnée, nous avons alors, pu nous réjouir de cette heureuse destinée.

Cet incendie, le premier de 1990, aurait pu être plus grave encore. Si cela n'a pas été, c'est essentiellement grâce à la rapidité et à l'efficacité des secours importants mis en oeuvre.

C'est également, et cela doit être dit, grâce au bon sens de beaucoup d'entre vous qui en débroussaillant les abords de leurs habitations ont largement contribué à faciliter l'intervention des sapeurs pompiers et des bénévoles que nous remercions ici.

Beaucoup cependant reste à faire dans bien d'autres quartiers encore épargnés. Sachons encore, que débroussailler reste un minimum à réaliser et que, cela est néanmoins inefficace si l'on ne respecte pas certaines règles élémentaires :

- ne pas installer de gouttières ou de chenaux en matière plastique,
- éliminer pins et genêts des abords immédiats de son habitation,
- ne pas adosser, par exemple, une cuve à mazout à sa villa...

Cette fois, l'été approche et s'annonce déjà particulièrement propice à de nouvelles catastrophes.

Je demande à chacun, de prendre conscience de ce danger, tant pour lui-même que pour son voisinage, et ne pas attendre l'imminence d'un sinistre pour désespérément, appeler à l'aide, et jurer contre le mauvais sort.

Jean-Pierre MORIN



LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI PARAITRA LE MOIS PROCHAIN A SA PAGE HABITUELLE.

FAITS DIVERS

Encore un feu dévastateur



Le feu était attisé par un très fort mistral

(Photo Francine MAURO)

Violent incendie hier après-midi en pays brignolais. Le feu a démarré de l'ancienne carrière de Forcalqueiret et attisé par un violent mistral a pris très rapidement une grande extension.

Tous les effectifs du C.S.P. de Brignoles sont entrés en action, renforcés par des éléments de Hyères, Draguignan, Toulon, Saint-Raphaël,

Aups, ainsi que par des militaires de la sécurité civile. Au total plus de 300 hommes et 5 canadairs ont participé à la lutte. L'incendie qui a progressé vers Sainte-Anastasie a menacé plusieurs habitations. En fin d'après-midi le commandant Roman, chef du C.S.P. de Brignoles espérait circonscire le feu avant qu'il n'atteigne Besse.

Sainte-Anastasie

La vie au village

Challenge de vol libre.— Les Anges de Saint-Quinis, delta et parapente, organisent le 29 avril une compétition de vol de haute altitude. Au programme de 10 heures à 12 heures, accueil des pilotes avec vols d'entraînement ; de 12 heures à 18 heures challenge-record d'altitude pour parapente et delta. Decollage à 430 mètres, altitude obligatoire, de même

qu'une assurance de responsabilité aérienne ; le port du casque est de rigueur, inscription libre. La limite maximum de la force du vent est fixée à 8 m/s 29 km/h ; pour les parapentes et à 9 m/s pour les deltas, au-delà de ces forces de vent, les vols seront interrompus. Le club de vols libres, les Anges de Saint-Quinis, est l'organisateur du challenge, il ne

Mme Féraud n'est plus

Enlevée à l'affection des siens à l'âge de 86 ans « tante Sella », comme tous nous l'appelions, nous a quitté. Une foule nombreuse l'a accompagnée à sa dernière demeure. Nous présentons à tous ses enfants, parents et alliés toutes nos condoléances.

M. Serge Aillaud à l'honneur

Devant le rassemblement de la population avec tous les élus locaux, M. Serge Aillaud a reçu la médaille militaire qui lui a été remise par M. le vice-président des Médillés militaires des sections de Sainte-Anastasie - Besse - Forcalqueiret.

Ensuite le cortège précéda les enfants des écoles, porteurs de gerbes de fleurs, les porte-drapeaux des Anciens combattants, les élus, suivis d'une foule nombreuse se sont rendus au monument aux morts, après les allocutions d'usage tous se sont retrouvés au « Bar des Amis » pour l'apéritif traditionnel.

sera en aucune manière responsable des infractions à la réglementation aérienne ou aux fautes commises par les concurrents : siège social du club 5, rue de la Colline à Sainte-Anastasie 83136.

Mariage.— En ce samedi d'avril à 10 heures, dans la salle d'honneur de la mairie, M. Jean-Pierre Morin, maire de Sainte-Anastasie, assistera de Mme Laurent, adjointe, ont uni pour le meilleur et pour le pire, M. Jean-Claude, Georges Léger, contremaître de profession à Mlle Marie-Louise, Joséphine Portehel.

Les témoins M. Appriou Roger et Mme Vve Le Gall Jacqueline ont signé les registres de l'état civil. Nous présentons tous nos vœux aux nouveaux époux.

Encaissement des factures d'eau.— Les encaissements auront lieu le mercredi 9 mai à la mairie, salle du conseil de 9 heures à 18 h 30.

CLUB DES CIGALES.

Le Club des Cigales organise le jeudi 7 juin une sortie au lac de SERRES-FONCON, avec en programme le tour du lac en car, le village englouti de SAVINES ; repas au centre de retraite de la CNFO à CHORGES. Départ 6h30 . Prix avec repas 170 F. Inscriptions jusqu'au 30 mai.

SACHEZ QUE....

Comme partout ailleurs, la municipalité apporte son aide au développement et au fonctionnement des associations locales d'intérêt général, qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs.

Le montant global des aides financières qu'elle accorde est à la mesure restreinte de son budget. Sa répartition procède de la concertation, chacune des associations concernées et éventuellement chacun des clubs qui les composent pouvant trouver sa place au sein de la commission extra-municipale des sports, culture et loisirs où son représentant peut exposer les projets d'activités de ses mandants et les besoins nécessaires à leur réalisation.

Il va de soi que l'importance des demandes diffère sensiblement en raison de la nature des activités propres à chacune des associations, de leur niveau de développement envisagé et aussi du nombre et de la qualité de leurs membres actifs.

C'est ainsi qu'il est notoire et donc permis de le rappeler, bien qu'il s'agisse d'une affaire intérieure à l'A.S.L., que le club "Les Cigales" s'est abstenu depuis sa création, de toute demande de subvention au sein de cette association à laquelle il est affilié.

Compte tenu de l'importance de ce club qui compte 140 adhérents et de son impact sur la qualité de la vie au village, la municipalité n'a pas cru devoir refuser à cette organisation la mise à disposition du bâtiment désaffecté de l'ancien lavoir pour siège de ses activités sédentaires sans commune nature avec les activités spécifiquement extérieures des autres clubs de la commune pour lesquels l'usage d'un tel local ne présenterait qu'un intérêt des plus restreint.

La jouissance des lieux a été concédée à titre gratuit mais précaire et, contrairement aux dires de personnes sans doute non-informées, le coût de la mise en état d'usage, les frais d'entretien ultérieurs, les dépenses d'énergie électrique, d'assurances, les taxes et impôts... sont à la charge pleine et entière des "Cigales" conformément aux dispositions de la convention passée à ce sujet entre la municipalité et le club et dont chacun peut prendre connaissance auprès des responsables ou en mairie.

COMITE DES FETES

PROGRAMME DU MOIS DE JUIN

2 JUIN A 22 H : Bal de Pentecôte avec la discothèque du Soleil, Place de la Gare.

4 JUIN : toute la journée brocante, puces, foire artisanale, marché paysan. Videz vos greniers etc...

17 JUIN A 13 H : méchoui, ambiance J.Max.
A 22 H : bal avec J. Max.

24 JUIN : départ NEOULES 7 H 30 rallye.
arrivée vers 16 H 30 Place de la Gare à Tasie.

22 H : grand bal de la St Jean avec feu de St Jean.
élection de Miss Rallye 90 pendant la soirée.

TENNIS CLUB

AVIS à tous les AMATEURS DE TENNIS.

Un tournoi est organisé du 9 juin au 24 juin inclus. Le montant de la participation s'élève à 30 F pour les non adhérents. Pour les adhérents la participation est gratuite.

Une réunion aura lieu le 2 juin à 19 Heures pour les inscriptions et le tirage au sort.

Four tous renseignements s'adresser à MME MORIN

TEL. 94.89.72.72 ou 94.72.24.05

Nous vous attendons Nombreuses et Nombreux.

COMBATTANTS VOLONTAIRES

La section des combattants volontaires de FLASSANS, BESSE, STE ANASTASIE a tenu samedi en mairie de STE ANASTASIE sa réunion d'information.

C'est en présence de M. J.Pierre MORIN, Maire, que le Président Départemental René ROUSSEAU a exposé à l'assistance les buts de l'association ainsi que les possibilités d'aide sociale auxquelles peuvent prétendre ses membres.

Monsieur ROUSSEAU a répondu à toutes les questions des membres présents et a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants. Le débat a surtout porté sur la reconnaissance de la qualité de combattant volontaire et les critères indispensables imposés par les pouvoirs publics pour l'attribution de ce titre et l'autorisation de port de la médaille du combattant volontaire.

L'ordre du jour est épuisé à 20 h. Les participants se retrouveront autour de la table pour un vin d'honneur offert par l'association.

Tous se sont donnés rendez-vous le 8 mai prochain au cimetière de STE ANASTASIE pour commémorer l'anniversaire de la Victoire de 1945 et se retrouver ensuite pour un repas amical.

DISTINCTION

A l'occasion de la Commémoration de la Victoire de 1945, Monsieur BERTIN, Président de l'Union Nationale des Combattants, a remis à Monsieur Serge AILLAUD, ancien Conseiller Municipal, la Croix du Combattant, au titre de services rendus à la France durant la campagne d'Algérie.



Ou coumençament soun dei moulouns de peires que lei pastres, viajaires, caminaires amoulounoun long dei draillos pèr récouvouissèr soun camin. En Prouvènço li dièn : quillos, quillets, pilouns. En Francès sé dis : cairn, qu'es un mot Gaelic (Irlandès).

Puèi, long dei camins roumièous lei pèlègrins énaoussoun parièramènt lei "mountjoios" pèr marcar lou camin dé pèlègrinagè é li mètoun èn aout uno crous.

A cha pouoc, chasqué fès qué l'a un camin dé pèlègrinagè, èn plaço d'uno guillo bastissoun un monumènt pichot èmé uno nicho qué dédins sé trobo uno èstatuo d'un Sant vo dé la Vergè.

Poudèm troubar deis ouratoris d'èn pèrtout èn Franço, é mèmo èn défouaro dé Franço. Mais ès sustout èn Prouvènço qué l'a lou plus grand noumbré. N'èn countam mai dé doou Brusç, élévat ou sièclé Xen. Es éstat éstat évaoussat èn souvenir dé la batèsto gagnado pèr leis abitants dé Sieis-Fourms contro leis Sarrasins.

La coustumo dé bastir leis ouratoris s'èspandis partènt doou sièclé XVIèn.

Es ansin qué long doou camin de roumavagè qué mèno dé Santo-Estasié à Sant-Quinis sé troboun dous ouratoris : Lou primièr après Peiro Counta, a coustat doou camin dins la puado, ès èscoudut souto lei fueillos é a mitat préfoundat.

Lou ségound, a quououquei centènaous dé mètrés mai aout qu'ès éstat érigit èn 1974/ Sé pouo légir uno inscripcièn :

O San Quenis

Benissés de vouastro man

Lou pais e la campagno

A la débuto dé la draillo dé Sant Quinis, dins l'amèou dé Naple n'avié un aoutré, signalat èn 1947 èn marrit èstat, sèmblo, aro, qu'a coumplètamènt dipareissut.

R. JACOLOT/BENESTAN. P. REVOL

SURENDETTEMENT

Après la loi votée fin décembre 1989, des mesures ont été prises pour venir en aide aux familles qui ne peuvent plus rembourser, avec leurs revenus disponibles, les différentes dettes qu'elles ont contractées.

Cette loi permet de résoudre en partie les difficultés éprouvées par ces familles, après une étude approfondie de leur dossier.

Les personnes concernées sont invitées, soit à se renseigner en mairie, soit à s'adresser directement à la Banque de France à TOULON, à l'adresse ci-après :

COMMISSION D'EXAMEN DES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS

DU VAR

BANQUE DE FRANCE

8 bis Avenue Vauban

BP 420

83 055 TOULON CEDEX

Tél. 94.22.49.06.

Une information complète peut être également obtenue sur minitel en composant le 36-14 CONSOM.

Un nouveau type d'éclairage vient d'être mis en place au village. Dix huit tubes fluorescents au néon, arrivés à bout de souffle, ont été remplacés par des réflecteurs équipés d'ampoules à vapeur de sodium diffusant une lumière orangée.

Cet éclairage plus efficace, plus flatteur pour les façades, et plus moderne semble avoir été bien accueilli.

A côté de cet éclairage subsistent des ampoules à lumière "blanche" à vapeur de mercure. Ces ampoules, dont la durée de vie est donnée pour 5000 heures, seront progressivement changées à partir du budget de 1991 par des ampoules à vapeur de sodium, à mesure qu'elles s'avèreront hors d'usage. Cette disposition est retenue pour deux raisons :

- le changement d'ampoules encore utilisables constituerait un gaspillage des deniers publics,

- la budgétisation d'un changement complet et progressif d'ampoules est indispensable ; au prix d'ampoule s'ajoutent le montage d'un adaptateur spécial et la main d'oeuvre correspondante, soit environ 400 francs par point lumineux.

Mais à terme, ce type d'éclairage sera installé dans l'ensemble du village.

Par contre, il est déconseillé dans les endroits de verdure, donc les chemins, où la lumière orangée dénature les couleurs.

Rappelons qu'outre le village, des travaux d'éclairage public seront prochainement entrepris sur les chemins des Bréguières, du Vallon de Gueirol, du Labonet, de Vallon Caou et des Fabres, soit au total 34 points lumineux.

Espaces verts :
visite sur le terrain



Les membres de la commission départementale des espaces verts étaient récemment, à STE ANASTASIE, pour statuer sur une demande d'acquisition foncière formulée par le conseil municipal. Les conseillers généraux, conduits par leur président, M. Bertrand, ont visité les lieux et pris connaissance des dossiers sur le terrain.

Puis à la mairie, le projet du Pré de la Font a été développé par M. le Maire, en présence de M. OENOT, premier adjoint, et du délégué de la commission de l'urbanisme.

TRAVAUX REALISES

DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1990

- RESTAURANT SCOLAIRE :

- travaux de terrassement
- coulage des fondations
- construction du plancher (dalle en béton armé) sur du tout-venant compacté pour une hauteur de 0,60 m.

- ENTOURAGE DES CONTAINERS A DECHETS :

- un entourage rue des Aires pour 2 containers
- un entourage chemin des Fabres pour 2 containers

- DEBROUSSAILLAGE :

Les travaux se sont poursuivis dans les lieux-dits de Candy, des Brégières, de Trumian.

- ENTRETIEN DU CIMETIERE :

- désherbage

- ECLAIRAGE DU VILLAGE:

Dix huit tubes fluorescents au néon ont été remplacés par des réflecteurs équipés de lampes au sodium (voir article)

- SONORISATION :

La sonorisation qui avait été démontée pour la saison d'hiver a été réinstallée rue Notre Dame.

- ECOLES :

Divers travaux d'entretien

- TENNIS :

- réfection totale du court en béton caverneux
- réfection de la clôture

Les travaux sont réalisés dans leur presque totalité.



RENDONS A CESAR.....

La mairie tient à faire la mise au point publique suivante : lors de l'incendie qui a de nouveau affecté notre commune, le bruit a couru que notre boulanger, M. GRIMALDI, aurait refusé de cuire du pain pour les pompiers.

Cette rumeur, dénuée de toute raison, relève de la plus haute fantaisie et ne saurait émaner d'aucun membre du conseil municipal ou des employés municipaux.

A aucun moment, la conscience professionnelle de M. GRIMALDI n'a pu être mise en cause, ni en doute puisqu'il a agi selon ses moyens, en livrant mardi soir 17 avril, tout le pain dont il disposait en congélation.

Cette mise au point doit mettre un terme à toute rumeur dont la persistance relèverait alors de la malveillance.

LE COMMANDEMENT DE LA PROTECTION CIVILE ACCUEILLI A SIE ANASTASIE

C'est dans le cadre d'une sympathique réunion que le Maire et le Conseil Municipal accueillait le Colonel LEROY, Commandant de l'UITSC7, à l'occasion de son prochain départ.

Monsieur le Député Hubert FALCO, Monsieur Jacques CESTOR, Vice Président du Conseil Général et Monsieur Paul EMERIC, Conseiller Général, honoraient cette manifestation de leur présence.

Dans une brève allocution, Monsieur MORIN, assurait le Colonel LEROY de la reconnaissance de SIE ANASTASIE et lui présentait ses meilleurs vœux pour sa future affectation.

Monsieur HUBERT FALCO exprimait enfin, lui aussi, ses remerciements au Colonel LEROY et s'adressant au Maire et à l'assistance constituée d'élus et de dirigeants associatifs, les assurait de son soutien et de sa fidèle amitié.



SAUVEGARDE DE L'ISSOLE

Les amis de L'ISSOLE s'étaient réunis dans les locaux de l'école maternelle, sur l'initiative de Jean-Pierre CIA et de M. Jacques ARNAUD, avec le soutien de la municipalité. Cette première n'eut pas, il faut le reconnaître, le franc succès escompté.

Cependant, le débat a été ouvert et plusieurs moyens d'action ont été préconisés, une volonté commune s'est offerte pour sauver notre belle rivière.



Carnet rose

Le baptême de Jérôme RAYNOUARD a eu lieu le dimanche de Pâques. Le parrain, Gil RAYNOUARD et la marraine Sylvie CECINI, ont présenté leur filleul sur les fonts baptismaux de la petite église du village.

La cérémonie a été célébrée par le prêtre de la paroisse, l'abbé Michel ANDREZ.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ce jeune habitant du village, petit fils de Casimir RAYNOUARD, notre Garde Municipal.



Je m'appelle Jean-Jacques et suis arrivé depuis quelques jours chez mes parents, Pascale et Jean-François BERSIA/BRISOLLE (petit fils de l'ancien maire de STE ANASTASIE)

Félicitations aux parents et aux familles.



Albert KEMPF et Brigitte DEBRECH, parrain et marraine ont porté leur filleul Maurice, Lucien, Gabriel SCHNEIDER sur les fonts baptismaux.



EXPEDITION DU BULLETIN

Pour les personnes possédant une résidence à STE ANASTASIE, le bulletin municipal peut vous être envoyé en cours de la commune et sur tout le territoire, et ce à titre gratuit, sauf frais d'expédition, abonnement annuel, règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public, de la somme 36 F.

C'est dans la joie que Fabien, Alexandre, Michel est accueilli par ses frères et sœurs, Christophe, Stéphanie et Nathalie, Fabien est le 4e enfant dans la famille de M. et Mme LAURE, résidants au quartier de Candy. Nous vous présentons Fabien dans les bras de sa maman.



MARIAGES

M. Jean-Pierre MORIN, Maire, a uni le 21 avril M. Jean Claude LEGER à Mme Marie Louise PORHEL, domiciliés au quartier Gaou de Vie.

Le Maire a procédé le 28 avril au mariage de M. Patrick DAY avec Melle Véronique AUGERI, tous deux domiciliés à STE ANASTASIE.

Le bulletin municipal félicite les nouveaux époux et leur souhaite joie et bonheur.

DECES

Mme Berthe Aurélie JEAN-LOUIS, 88 ans, domiciliée Rue de Provence.

Mme Marcelle GENTHE, 61 ans, domiciliée Chemin de St Quinis, épouse HIDALGO.

Le bulletin municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles.

PETITES ANNONCES

Vends vélo course 10 vitesses, double palteau, super état, 550 F à débattre. Tél. 94.86.62.12.

Vends sommier tapissier sur pieds + matelas ressort + tête et pieds de lit, excellent état 1000 F. Tél. 94.86.62.12.

Cherche personne pour ménage 2x1h30 (ou 1x3h) régularité indispensable, quartier les Bréguières. Tél. 94.86.77.71. H.R.

LA COOPERATIVE VINICOLE INFORME AVIS AUX COOPERATEURS

La distribution en provision familiale aura lieu de 10 h à 11 h 45 (horaire d'été).